



Règlement de l'Ecole

Rythme de l'Ecole

L'Ecole de Tarcisius conserve la semaine de 4 jours.

8h50	accueil des enfants
9h00	prière
9h10	début des cours
12h15	déjeuner
13h00-13h30	ateliers
13h30	début des cours
16h30	fin des cours

Les parents s'engagent à respecter scrupuleusement ces horaires.

Le matin, les enfants sont pris en charge par leurs institutrices pour les enseignements fondamentaux. Des ateliers artistiques (dessin, chant, théâtre) ou des activités manuelles (bricolage, poterie ...) sont proposés après le déjeuner.

L'après-midi, l'emploi du temps est différent chaque jour de la semaine et intègre les matières de découverte (sciences, géographie, histoire, catéchisme, sport, anglais ...)

L'établissement est responsable de l'élève qui lui est confié dès lors qu'il franchit le portail d'entrée et sur le seul temps scolaire. En dehors de ces créneaux horaires, ou si l'élève n'a pas franchi le portail d'entrée, ce dernier est sous l'entière responsabilité de ses parents.

L'établissement décline toute responsabilité quant à ce qui pourrait arriver aux élèves en dehors de ces créneaux horaires bien spécifiques ou si l'élève n'a pas franchi le portail d'entrée. Les seules exceptions possibles sont celles liées à des sorties scolaires explicitement organisées par l'établissement.

Les dates des vacances scolaires sont celles de la zone C (Paris).

Certains jours ne sont pas travaillés : le vendredi de l'Ascension et le lundi de la Pentecôte.

Il est important que les enfants respectent le rythme établi ; toute absence devra être justifiée et signalée au plus tôt, par mail (le téléphone n'étant autorisé que pour les urgences), si possible avant le début des cours.

Les parents se préoccupent du travail à faire en cas d'absence.

Les maladies infantiles et contagieuses ainsi que la présence de poux doivent être signalées à l'école. Les parents gardent chez eux les enfants fiévreux ou contagieux.

Engagement moral

L'Ecole de Tarcisius est entièrement libre d'accepter ou de refuser l'inscription d'un enfant.

De la même façon, après entretien avec les parents, le passage anticipé ou le redoublement d'un enfant peut être décidé ; la décision finale relève des enseignants et de la direction, les parents s'engagent à l'accepter.

Fonctionnement de l'École

L'École de Tarcisus compte vraiment sur l'aide de toutes les familles. Cette entraide est indispensable au fonctionnement de l'école.

Les familles seront donc sollicitées régulièrement, pour des aides ponctuelles (kermesse, bricolages, nettoyage, accompagnement de sorties, etc...).

Règles de vie

L'École de Tarcisus demande à son élève :

=> **d'être poli**, avec toutes les personnes qu'il rencontre, en toute situation (en cours, en récréation, pendant l'heure du repas, etc.) et **d'obéir** aux adultes.

=> de venir à l'école à l'heure, dans une tenue propre et soignée (les tenues de sport sont réservées aux activités sportives).

=> de prendre soin du matériel collectif et personnel. Tout objet détérioré ou toute dégradation sera réparé ou remplacé par l'enfant ou ses parents.

=> de ne jouer que dans les espaces autorisés.

=> de ne pas crier, se bousculer, courir dans les couloirs et les escaliers.

=> d'aller seul aux toilettes et de les laisser propres.

=> de respecter les consignes, notamment d'hygiène et de sécurité.

=> de participer à l'entretien des locaux (petit ménage).

=> de n'avoir dans ses poches ni friandises, ni jouets dangereux, ni objets de valeurs.

=> d'accepter chaque personne avec charité et amour.

=> d'être attentif et bienveillant envers ses camarades et de prévenir les adultes en cas de soucis (conflit ou blessure).

En cas de non respect de ces règles de vie, des sanctions progressives seront appliquées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

Travail

Il est demandé à chaque élève de respecter les règles de vie de sa classe et de se comporter en bon écolier : écouter, lever le doigt pour parler, fournir des efforts, faire ce qui lui est demandé, s'appliquer, apprendre ses leçons, prendre soin de son matériel, etc.

Le respect des adultes, de l'institutrice et des autres en général est fondamental. L'insolence ne sera pas tolérée.

Selon son âge et sa personnalité, en cas de manquement à ces règles de travail, l'enfant sera isolé dans une autre classe ou du travail supplémentaire lui sera donné.

Une répétition trop fréquente de ces sanctions entraînera un avertissement ou directement une exclusion temporaire décidée par la direction, voire une exclusion définitive.

Les parents sont invités à prendre rendez-vous régulièrement avec l'enseignant pour un suivi personnel de leur enfant.

Repas

Les enfants disposeront de trois quart d'heure pour déjeuner, suivi d'une récréation ou d'un temps d'atelier.

Les parents leur fourniront un panier repas.

Les enfants devront se laver les mains avant le repas, se tenir correctement, manger calmement, proprement et ne pas gaspiller la nourriture.

Engagement financier

Les parents s'engagent à régler la scolarité de leurs enfants, ainsi que les autres frais engagés par l'école pour leurs enfants dès qu'une institutrice ou une bénévole en fait la demande (complément de fournitures scolaires, livres, sorties, etc...).

En cas d'interruption de la scolarité en cours d'année, la mensualité du mois en cours reste due à l'école ainsi qu'une mensualité supplémentaire. Les certificats de radiation ainsi que les dossiers scolaires ne seront remis qu'aux familles à jour de leurs paiements.

Publicité

L'Ecole de Tarcisus ne reçoit aucune subvention et ne peut donc vivre sans dons !

Les parents sont invités à en faire la promotion auprès de leur famille et amis qui pourront bénéficier d'une déduction d'impôt !